

Activité :

« Que dit la panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian sur notre manière de définir aujourd’hui la nation française ? »

Le 21 février 2024, Missak Manouchian, héros de la Résistance d'origine arménienne, est entré au Panthéon. Chef militaire d'un groupe de résistants étrangers en région parisienne, ce rescapé du génocide arménien fut arrêté et fusillé par l'armée allemande, à 37 ans. Il est entré au Panthéon « accompagné de Mélinée », son épouse, d'origine arménienne et résistante comme lui.



LIVRES

Philippe Robrieux, *L'Affaire Manouchian, vie et mort d'un héros communiste*, Paris, Fayard, 1986.
Benoit Rayski, *L'Affiche rouge*, Paris, Denoël, 2009.
Didier Daeninckx, *Missak*, Paris, Perrin, 2009.

FILM

L'Armée du crime de Robert Guédiguian, Agat Films & Cie/Ex-Nihilo, StudioCanal, France 3 Cinéma, 2009.

SITES INTERNET

<http://l-afficherouge-manouchian.hautetfort.com/>
<http://www.anciens-combattants-armeniens.org/manouchian.htm>
<http://www.histoire-immigration.fr/collections/missak-manouchian-heros-de-la-resistance>

VIDÉO

Série *Frères d'armes* (France Télévisions) (<https://vimeo.com/110819531>)

► Missak Manouchian, d'origine arménienne, est né en 1906 à Adiyaman dans l'Empire ottoman. Ses premières années sont marquées par la perte de ses proches, emportés par la politique génocidaire du pouvoir des « Jeunes Turcs » contre les populations arméniennes, engendrant plus d'un million de victimes. Après avoir séjourné dans un orphelinat français en Syrie, Missak Manouchian parvient en France en 1925, à l'âge de dix-neuf ans. D'abord menuisier, il devient tourneur aux usines Citroën. Mais la crise de 1929 précipite son licenciement. En 1934, sensible aux combats politiques, il rejoint un groupe communiste arménien et dirige le journal *Zangou*. Militant actif, il est souvent confronté à la police et subit des affectations dans les usines du Morbihan puis de la Sarthe à l'heure de la défaite et de l'instauration du régime de Vichy. En 1940, après un internement au camp de Compiègne, Missak Manouchian décide de se consacrer à la résistance armée. Aussi, en février 1943, il intègre à Paris les Francs-tireurs et partisans – Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI), adepte de l'action directe. Son groupe de résistants est exclusivement composé d'étrangers. Italiens, Polonais, Hongrois et Arméniens, ils

« Missak Manouchian et ses compagnons sont fusillés le 21 février 1944, au Mont Valérien. »

sont, pour la plupart, de confession juive et accomplissent des dizaines d'attentats. Leur coup d'éclat le plus marquant est l'exécution du général Julius Ritter nommé en France pour y superviser le recrutement de la main-d'œuvre destinée au Service du travail obligatoire (STO). Missak Manouchian est finalement arrêté le 16 novembre 1943, comme vingt-deux autres de ses compagnons. Leur procès se déroule en février 1944 et fait l'objet d'une vive propagande nazie, via une affiche placardée sur les murs de Paris, qui dénonce Missak Manouchian et ses camarades. Contre toute attente des autorités allemandes, celle que l'on surnomme l'Affiche rouge devient le symbole de l'engagement des étrangers dans la Résistance. Missak Manouchian et ses compagnons sont fusillés le 21 février 1944, au Mont Valérien, là même où un millier d'autres résistants furent fusillés au cours de ces années noires. Missak Manouchian meurt en héros à l'âge de trente-sept ans.

Fiche biographique extraite du recueil « **Portraits de France** ». Le projet « **Portraits de France** », réalisé par un conseil scientifique indépendant, sous la direction de l'historien Pascal Blanchard, propose de rendre compte de la diversité dans l'histoire de la France en rassemblant 318 fiches consacrées à des personnalités qui ont contribué à la richesse de notre histoire de la Révolution française à nos jours.

Publié en mars 2021, ce recueil a été constitué « conformément au souhait du Président de la République ».

Etape 1 :

La panthéonisation du couple Manouchian, symbole d'une nation qui se veut plus ouverte ?

Document 1 : Lettre de Missak Manouchian à sa femme Mélinée, à la prison de Fresnes, quelques heures avant qu'il ne soit fusillé au fort du Mont Valérien.

21 février 1944, Fresnes

Ma Chère Mélinée, ma petite orpheline bien-aimée.

Dans quelques heures, je ne serai plus de ce monde. On va être fusillés cet après-midi à 15 heures. Cela m'arrive comme un accident dans ma vie, je n'y crois pas, pourtant je sais que je ne te verrai plus jamais.

Que puis-je t'écrire ? Tout est confus en moi et bien clair en même temps.

Je m'étais engagé dans l'Armée de la Libération en soldat volontaire et je meurs à deux doigts de la Victoire et du but. Bonheur à ceux qui vont nous survivre et goûter la douceur de la Liberté et de la Paix de demain. Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement. Au moment de mourir, je proclame que je n'ai aucune haine contre le peuple allemand et contre qui que ce soit, chacun aura ce qu'il méritera comme châtiment et comme récompense. Le peuple allemand et tous les autres peuples vivront en paix et en fraternité après la guerre qui ne durera plus longtemps. Bonheur ! à tous ! J'ai un regret profond de ne t'avoir pas rendue heureuse, j'aurais bien voulu avoir un enfant de toi, comme tu le voulais toujours. [...]

[...] Je t'embrasse bien bien fort, ainsi que ta sœur et tous les amis qui me connaissent de loin ou de près, je vous serre tous sur mon cœur.

Adieu. Ton ami, ton camarade, ton mari.

Manouchian Michel



Photographies non datées de Missak, en tenue de soldat lors d'une permission, et de Mélinée Manouchian, en train de voter. Archives Manouchian / Roger-Viollet.

Document 2 : Extraits du communiqué de l'Elysée annonçant la panthéonisation du couple Manouchian.

Ce 18 juin, la cérémonie traditionnelle sera précédée par un hommage à l'ensemble des forces de la Résistance. Le Président de la République cheminera, au sein du site du Mont-Valérien, dans chacun des lieux où se confondirent les destins mêlés de la lutte contre l'occupant nazi. [...] Les acteurs et témoins de la Résistance passeront, par leur témoignage, le flambeau de leur engagement à nos jeunes conviés à la cérémonie, pour que les consciences des jeunes générations soient elles aussi trempées à la flamme de cette épopée.

Dans cette perspective, le Président de la République a décidé de l'entrée au Panthéon de Missak Manouchian. Missak Manouchian choisit deux fois la France, par sa volonté de jeune homme arménien épris de Baudelaire et de Victor Hugo, puis par son sang versé pour notre pays. Il figure, dans notre mémoire, comme l'un de ceux visés par « L'Affiche Rouge », qui désignait à la vindicte dix des membres du groupe qu'il dirigeait, Francs-tireurs et partisans – Main d'œuvre immigrée (FTP-MOI), étrangers, juifs, communistes, et pour cela exécrés par le régime de Vichy. [...]

Missak Manouchian porte une part de notre grandeur. Sa bravoure singulière, son élan patriote dépassant toutes les assignations, son hérosme tranquille inscrit dans sa dernière lettre à son épouse Mélinée où il confiait son absence de haine pour le peuple allemand constituent une source d'inspiration particulière pour notre République. Missak Manouchian incarne les valeurs universelles portées par ces « vingt et trois qui croyaient la France s'abattant¹ » et ce sont eux, qui avec lui, seront aussi célébrés. Car ceux du groupe Manouchian défendaient une République où l'adhésion aux principes de liberté, d'égalité, de fraternité, permet tous les exploits, autorise tous les sacrifices, réunit et transcende tous les destins.

Après l'entrée au Panthéon des Résistants Félix Eboué (1949), Jean Moulin (1964), René Cassin (1987), Jean Monnet (1988) André Malraux (1996), des Justes de France (2007), Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion, Jean Zay (2015) et Joséphine Baker (2021), cet hommage de la République à Missak Manouchian, qui sera accompagné de Mélinée, permet de fédérer tous les combattants engagés dans la lutte contre le nazisme. Le sang versé pour la France a la même couleur pour tous [...]. Et notre mémoire doit être une au moment de considérer notre passé.

Extraits du communiqué de l'Elysée publié le 18 juin 2023, relatif à la cérémonie de commémoration du 18 juin 1940.

1. Dernier vers du poème de Louis Aragon, « Strophes pour se souvenir » (*Le Roman inachevé*, 1956)

Questions :

1) Quelles valeurs universelles Missak Manouchian et son groupe incarnent-ils ? Justifiez précisément votre réponse.

2) Relevez des éléments permettant de montrer que la définition de la communauté nationale est un choix politique.

Etape 2 :

La panthéonisation du couple Manouchian, une étape dans l'élaboration d'un nouveau récit républicain ?

Document 3 : « Redonner le sens de l'histoire et de la communauté nationale par un récit national républicain »

Sébastien Ledoux est chercheur en Histoire contemporaine, spécialiste des enjeux de mémoire et auteur d'une thèse sur le « devoir de mémoire ». Il propose ici dans cet article quelques pistes de réflexion sur le devenir du récit national.

« Ce nouveau récit national doit porter un sens de l'histoire, en proposant un horizon d'attente à l'échelle nationale et internationale par le biais d'expériences fécondes du passé qui ont ouvert des possibilités en termes de liberté, d'égalité et de fraternité. Un récit national émancipateur et inclusif qui ne commande pas l'amour de la France, qui ne prescrit pas d'hostilité envers des ennemis extérieurs ou intérieurs (le juif, l'immigré, le musulman), ferment du nationalisme, mais suscite le sentiment d'appartenance à la communauté nationale par des références heuristiques¹. Plutôt que de se centrer sur le patriote, ce récit favoriserait la construction du compatriote : une narration mettant l'accent sur le lien entre les vivants d'aujourd'hui et les vivants d'hier, entre les individus et la nation, et entre les individus eux-mêmes qui forment une communauté politique ainsi composée de citoyens ayant des appartenances culturelles plurielles.

La trame de ce récit républicain explore la lutte des individus et/ou des groupes pour la liberté et/ou l'égalité et/ou la fraternité qui ont façonné la République française depuis la fin du XVIII^e siècle. Il s'agit de mettre en intrigue les actes de résistances, de mobilisations individuelles et collectives, qui, au cours de l'histoire, ont inventé des droits politiques et sociaux dans le cadre de conflictualités. Ces faits historiques ne doivent pas se muer en valeurs patrimoniales à conserver et à protéger. Ils constituent pour le présent et l'avenir des expériences dans lesquels des femmes et des hommes se sont saisis d'une invention de possibles pour changer le cours de l'histoire.

La Révolution française de 1789, celle de 1848, le Front Populaire en 1936, le combat des Résistants pendant la Seconde Guerre mondiale, mais aussi les luttes des esclaves et des abolitionnistes (XVIII^e-1848), des ouvriers, des républicains pour la laïcité (début XX^e siècle), des femmes pour l'égalité, des peuples colonisés et des opposants au colonialisme, des Français d'origine immigrée sont des laboratoires d'expériences sociales et politiques qui fondent un récit national émancipateur et inclusif.

Dans ce récit inclusif, une place doit être consacrée aux immigrations depuis le XIX^e siècle pour affirmer avec force le rapport dialectique de la construction nationale par rapport à ces apports extérieurs depuis deux siècles.

En somme, face aux discours identitaires actuels qui font écran au passé comme au présent et à l'avenir, l'enjeu de ce récit est de référer l'histoire de la nation à des constructions sociales et politiques susceptibles de définir les contours d'une coexistence possible des Français dans un devenir commun au sein de la République du XXI^e siècle. »

Ledoux Sébastien, « Histoire du devoir de mémoire et devenir du récit national », article publié en ligne sur le site de la Fondation Jean Jaurès, 27/06/2016.

1. En offrant plusieurs modèles.

Questions :

3) (Doc 3) Selon l'historien Sébastien Ledoux, quelle vision de la communauté nationale le nouveau récit national républicain qui doit s'écrire porte-t-elle ?

4) En croisant les différents documents, expliquez en quoi le choix de Missak Manouchian peut s'inscrire dans cette volonté d'élaboration d'un nouveau récit national républicain ?

Notions à retenir :

Quelle vision de la nation offre-t-on avec la panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian ?

- Elle marque la volonté d'intégrer les résistants étrangers et/ou communistes dans le récit national > d'offrir le récit d'une une Nation plus « ouverte ».
- Elle permet d'évoquer, non seulement les **valeurs** de la France (la fraternité ici centrale), mais aussi et surtout les figures qui les ont incarnées et défendues, leurs combats, leurs luttes => proposer des expériences sociales et politiques qui ont fait changer le cours de l'histoire.
- Elle traduit enfin un **choix politique** : la panthéonisation relève de la décision du Président de la République et cette panthéonisation s'inscrit dans un projet plus large d'élaboration d'un nouveau récit national républicain, ce dont témoigne la « commande » du recueil *Portraits de France*. Avec l'apport de la recherche historique récente, il s'agit d'enrichir l'histoire de France, de reconnaître la diversité de la communauté nationale.
=> La panthéonisation du couple Manouchian participe à l'élaboration d'un « nouveau récit national républicain », portée par le pouvoir politique mais qui s'appuie sur les travaux récents des historiens.
- Cela montre que la définition de la communauté nationale n'est **pas un objet figé** : elle évolue et s'inscrit dans un cadre sociétal.

Etape 3 :

La panthéonisation, une « opération de reconstruction de la mémoire » nationale (Patrick Garcia), qui implique des choix, qui peuvent être discutés

Document 4 : « Avec Manouchian, ce sont tous les résistants étrangers qui entrent au Panthéon »

Denis Peschanski est directeur de recherche émérite au CNRS et spécialiste de l'histoire du communisme, puis de la France de Vichy et des années noires. Il a été le président du conseil scientifique qui a œuvré à la panthéonisation du couple Manouchian.

Que sait-on aujourd'hui sur la représentation et l'implication des étrangers dans la résistance française ?

Denis Peschanski : Depuis plusieurs décennies, la question du rôle et de la place des étrangers a été travaillée par les historiens. L'accord est général aujourd'hui pour dire que les étrangers sont surreprésentés dans la Résistance française, en se gardant cependant d'une légende rose : même parmi les étrangers, les résistants ne représentaient qu'une minorité.

Les enjeux de mémoire sont au cœur de vos travaux de recherche. Quelle a été et quelle est aujourd'hui la place de Missak Manouchian dans la mémoire collective française ?

Denis Peschanski : Ce qui est frappant c'est que grâce à Aragon avec son poème « Strophes pour se souvenir », écrit en 1955, et à Léo Ferré qui a composé sur ce poème la chanson immédiatement si connue, en 1961, « l'Affiche rouge », Missak Manouchian est entré dans la mémoire collective dès les années 1950, soit une quinzaine d'années avant même d'obtenir la mention Mort pour la France (!) et encore un demi-siècle en plus avant d'être panthéonisé. Il est clair que la cérémonie du 21 février prochain va singulièrement amplifier ce phénomène d'inscription dans la mémoire collective des Français.

Pourquoi l'entrée de Missak Manouchian au Panthéon, accompagné de Mélinée, est-elle si importante à vos yeux, en tant qu'historien, en tant que citoyen ?

Denis Peschanski : La réponse sera très simple et tient dans un double constat qui renvoie évidemment à l'histoire de la mémoire et à la succession des régimes mémoriels sur lesquels je travaille : ce sera le premier résistant étranger à être panthéonisé ; ce sera le premier résistant communiste à être panthéonisé. Il sera en effet accompagné de Mélinée qui fut de ses combats dans la Résistance et forma un couple fusionnel, comme en témoigne la dernière lettre de Missak. Mais comme l'a annoncé Emmanuel Macron, avec lui, ce sont les 22 autres FTP-MOI exécutés à la suite du même procès et même, au-delà, tous les résistants étrangers qui entrent au Panthéon.

Extraits de l'article : Denis Peschanski : « Avec Manouchian, ce sont tous les résistants étrangers qui entrent au Panthéon », 13 octobre 2023 (<https://recherche.pantheon.sorbonne.fr/actualite/denis-peschanski-manouchian-ce-sont-tous-resistants-etrangers-qui-entrent-pantheon>)

Document 5 : « Missak Manouchian doit entrer au Panthéon avec tous ses camarades »

Extraits de la lettre ouverte au Président de la République publiée par le journal Le Monde le 24 novembre 2023, et rédigée par un collectif comprenant notamment des descendants des 22 camarades du groupe FTP-MOI, des réalisateurs, des intellectuels et des historiens (Patrick Boucheron, Serge et Beate Klarsfeld, Annette Wieviorka).

« Monsieur le Président de la République, nous vous écrivons une lettre dans l'espoir d'empêcher une injustice. Vous avez annoncé le 18 juin votre choix de faire entrer au Panthéon les dépouilles de Missak Manouchian et de son épouse Mélinée, en février 2024. [...] Votre décision est une heureuse nouvelle qui nous a réjouis. Mettant fin à un trop long oubli, elle marque la reconnaissance de la contribution décisive des résistants internationalistes à la libération de la France et au rétablissement de la République. [...]

En nos temps où certains incertains où de nouvelles ombres gagnent, où xénophobie, racisme, antisémitisme et toutes les formes de rejet de l'autre, de l'étranger et du différent menacent, cet hommage patriotique et républicain est un message de fraternité qui rappelle que la France a toujours été faite du monde, de la diversité de son peuple et de la pluralité de ses cultures grâce à l'apport de toutes ses communautés d'origine étrangère. C'est surtout un message universel qui souligne combien les idéaux d'égalité des droits, sans distinction de naissance, de croyance ou d'appartenance, initialement proclamés par la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, pour lesquels Manouchian et ses camarades ont donné leurs vies, peuvent soulever le monde entier.

Sans en oublier un seul

O, Monsieur le Président, c'est ce message que contredit le choix de faire entrer au Panthéon Missak et Mélinée Manouchian, et eux seuls. Eux-mêmes ne l'auraient sans doute ni compris, ni souhaité. Isoler un seul nom, c'est rompre la fraternité de ce collectif militant. Distinguer une seule communauté, c'est blesser l'internationalisme qui les animait. Ce groupe de résistants communistes ne se résume pas à Manouchian qui, certes, en fut le responsable militaire avant que la propagande ne le promeuve chef d'une bande criminelle. Et le symbole qu'il représente, à juste titre, pour nos compatriotes de la communauté arménienne, est indissociable de toutes les autres nationalités et communautés qui ont partagé son combat et son sacrifice.

Monsieur le Président, [...], ce sont les vingt-trois, tous ensemble, qui font l'épaisseur de cette histoire, devenue la nôtre, celle de la France, hier comme aujourd'hui. Les vingt-trois, sans en oublier un seul : juifs polonais, républicains espagnols, antifascistes italiens, et bien d'autres encore.

Nous vous demandons donc de faire en sorte qu'il soit accompagné par ses vingt-deux camarades : l'Arménien Armenak Arpen Manoukian, l'Espagnol Celestino Alfonso, les Italiens Rino Della Negra, Spartaco Fontanot, Cesare Luccarni, Antoine Salvadori et Amedeo Usseglio, les Français Georges Cloarec, Roger Rouxel et Robert Witchitz, les Hongrois Josph Boczov, Thomas Elek et Emeric Glasz, les Polonais Maurice Füngerwaig, Jonas Geduldig, Léon Goldberg, Szwala Grywacz, Stanislams Kubacki, Marcel Rajman, Willy Schapiro et Wolf Wajsbrod, et la Roumaine Olga Bancic.

Ils étaient vingt-trois, « vingt-trois qui criaient la France en s'abattant » - Aragon toujours -*, vingt-trois qui, à l'heure de la reconnaissance nationale, sont indissociables ».

Questions :

5) « Notre mémoire doit être une au moment de considérer notre passé » peut-on lire dans le communiqué de l'Elysée du 18 juin 2023. Expliquez en quoi la panthéonisation permet d'unir différentes mémoires dans une mémoire nationale.

6) Expliquez en quoi l'opération de « reconstruction de la mémoire » qui est en cours peut être problématique.

Notions à retenir :

Cette panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian contribue à enrichir notre mémoire nationale

- Elle permet de **reconnaître et de raviver la mémoire collective** de l'après-guerre, transmise au cours du second XX^e siècle et jusqu'à nos jours, à travers par exemple le poème d'Aragon, mis en musique par Léo Ferré, et devenu « une pièce majeure du patrimoine francophone », la **mémoire communiste** de la Résistance, et **d'inscrire ces mémoires dans la mémoire nationale**.

En ce sens, elle montre que la mémoire nationale peut se construire « du bas vers le haut » (S. Ledoux, émission France culture)

- En incluant dans la mémoire nationale l'implication des étrangers et des communistes dans la résistance française, elle « corrige » une injustice. En ce sens, cette panthéonisation peut s'apparenter à une forme de « **devoir de mémoire** », définie comme « l'obligation morale de prendre en compte les victimes de l'histoire et leurs descendants dans une perspective de réparation individuelle et collective ».

Un parallèle peut être établi avec le thème III d'histoire (chapitre 1- La mise en œuvre du projet républicain) car cette panthéonisation illustre (partiellement) l'une des inflexions majeures de notre mémoire nationale : centrée sur la célébration des héros nationaux dans les nouveaux Etats-nation du XIX^e siècle, cette mémoire nationale accorde une place grandissante aux événements tragiques et aux victimes. (Sébastien Ledoux, « Histoire et mémoire(s) », Documentation photographique n°8160, 2024-4.)

- Le choix de cette panthéonisation relevant du pouvoir politique, cette panthéonisation est l'un des instruments des **politiques mémoriales** déployées par l'Etat.

Déf : Actions des pouvoirs publics mobilisant le passé pour instaurer un lien avec leurs administrés et agir sur eux comme sur la société. Les politiques mémoriales recourent à différents instruments (lois, discours, programmes scolaires, commémorations, monuments, mémoriaux...) mettant **le passé en récit**. (S. Ledoux, op. cit.)

- Enfin, malgré le consensus autour de cette panthéonisation, certains choix restent questionnés (cf. tribune du Monde) : le choix de ne faire entrer au Panthéon que Missak et Mélinée Manouchian risque de laisser dans l'oubli et hors de notre mémoire nationale la figure des 22 autres camarades du groupe FTP-MOI (et de créer une nouvelle injustice). Quid de Mélinée qui « accompagne » Missak...